

le Teich^{n°81} magazine

janvier 2024

Grâce à vous, un Village de Noël réussi !

Lire en page 15



9 **Grand Angle**
Trois parcs publics,
c'est encore mieux !

14 **Focus**
Colis de Noël
à domicile

18 **Portrait**
Le marché
du Teich

Le Teich IMMOBILIER



**ACHAT
VENTE
LOCATION**

**ESTIMATION
GRATUITE !**

Agence n°1 sur meilleursagents.com

05.57.15.65.61
www.leteich-immobilier.fr
62 Bis avenue de la Côte d'Argent - 33470 LE TEICH



Aquitaine Repas et Assistance
POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes

Réduction ou crédit d'impôt*
de **50%**
sur les sommes engagées

*Selon la législation en vigueur

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

www.aquitaine-repas-assistance.fr
05 56 54 87 87



CTMI

*Chaudronnerie, Serrurerie, Escaliers, Garde-corps,
Fabrications de charpentes métalliques, Portails.*

Pro & Particuliers

ZA Sylvabelle - 33470 LE TEICH
Tél/Fax : **05 56 22 69 27** - Mobile : 06 84 20 13 32
ctmi@laposte.net
www.chaudronnerie-ctmi.com



**A ne pas
manquer !**



OFFRE SPÉCIALE

VERRES PROGRESSIFS

**Chèque cadeau
d'une valeur de 150€**

Tiers payant sur 100% des Mutuelles



CHÈQUE CADEAU

Payez contre ce chèque

*sur présentation de ce chèque cadeau - valable sur l'achat de verres progressifs ESSILOR / KOTPCAL
jusqu'au 30/04/2024



150.00€*

**Rendez-vous dans votre
boutique au Teich**

05 47 44 95 03

**49 av. de la Côte d'Argent
33470 LE TEICH
à 100m de la mairie**



Cent cinquante euros

A 10 Strict Opticiens

A : Le Teich
Jusqu'au : 30/04/2024

4 ÇA S'EST PASSÉ AU TEICH

7 ACTUALITÉS

8 AMÉNAGEMENT

9 GRAND ANGLE

La nature au cœur des enjeux,
de la politique de la Ville

13 RÉSILIENCE ET NATURE

Des crastes dans la ville

14 FOCUS

16 CULTURE ET ANIMATIONS

Demandez la Carte Réseau
des médiathèques de la COBAS

18 RENCONTRE

En direct du marché !

19 RESSOURCES

20 DIALOGUE

21 AGENDA



« UNE NOUVELLE ANNÉE AMBITIEUSE NOUS ATTEND, À L'IMAGE DE LA VILLE DU TEICH RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR. »

Chères Teichoises, Chers Teichoïs,

L'année qui s'est achevée aura été riche en événements !

Si 2023 a été marqué par le changement de Maire, l'équipe municipale au complet reste très investie pour mener les projets de notre programme municipal.

De nouveaux rendez-vous culturels et festifs ont vu le jour cet été avec les « Plages Pop » et le premier Bal des pompiers. Nous avons aussi célébré les 50 ans de la Réserve Ornithologique avec de nombreux temps forts toute l'année et notamment « L'envol », spectacle de déambulation dans les rues du Teich à l'automne avec un public venu nombreux.

De véritables rendez-vous citoyens ont ponctué l'année avec la journée « Ville Propre », la semaine du Développement Durable et la mise en place des « cafés de la Maire ».

Et pour terminer l'année, la magie de Noël a opéré lors de la première édition du Village de Noël avec ses chalets et son sapin majestueux, les animations, le Père Noël et ses lutins... mais j'y reviendrai (page 6).

Une nouvelle année ambitieuse nous attend, à l'image de la Ville du Teich résolument tournée vers l'avenir.

Dans la continuité de nos engagements, nous poursuivrons notre politique en faveur de la jeunesse et de la solidarité auprès de nos seniors (page 14) mais aussi de l'accessibilité du logement pour les Teichoïs tout en préservant notre cadre de vie.

Là où l'État nous impose de densifier le centre-ville, nous choisissons de limiter – autant que possible – l'impact paysager et environnemental. Après le parc public du port, celui de Camps en cours d'aménagement, vous découvrirez dans ce numéro le troisième parc public du Teich. Il correspond à un cadre de vie que nous souhaitons préserver : avoir près de chez soi un espace boisé aménagé pour la balade, la lecture, la contemplation, le sport... Il permettra également d'augmenter la capacité de stationnement aux abords des écoles.

La ville du Teich doit rester la ville où il fait bon vivre, et nous allons continuer à œuvrer ensemble.

C'est donc avec enthousiasme que je vous souhaite une belle et heureuse année 2024, dans la joie et la santé. Que vos projets aboutissent et que la solidarité demeure au sein de notre Ville. À cette occasion, je vous invite Chères Teichoises, Chers Teichoïs, à la cérémonie des vœux le 29 janvier prochain à 18h30 à la salle polyvalente.

A votre écoute,

KARINE DESMOULIN,
MAIRE DU TEICH



EN COUVERTURE DU N°81
LE VILLAGE DE NOËL

LE TEICH, COMMUNE DU PARC
NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE
GASCOGNE ÉDITÉ PAR LA MAIRIE
DU TEICH

TÉL. : 05 56 22 33 60
COMMUNICATION@LETEICH.FR
WWW.LETEICH.FR

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
KARINE DESMOULIN

RÉDACTEUR EN CHEF :
JUSTINE AUVRAY

A COLLABORÉ À CE NUMÉRO :
MANUEL RULIER

PHOTOS :
LAURENT WANGERMEZ, ISTOCK

RÉALISATION :
SEPPA, 05 57 30 09 10 –
RCS B 982 429 425

RÉGIE PUBLICITAIRE :
SEPPA 06 62 35 73 34

ISSN 2610-4148

IMPRESSION :
IMPRIMERIE LAPLANTE /
TIRAGE : 5 000 EX.

LE MAGAZINE EST IMPRIMÉ
SUR UN PAPIER CERTIFIÉ PEFC
AVEC DES ENCRE VÉGÉTALES.

1. *Parade* **RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE**

La Réserve Ornithologique a célébré ses 50 ans tout au long de l'année avec des rendez-vous thématiques et une semaine anniversaire exceptionnelle.



2. *Cérémonie* **11 NOVEMBRE**

105^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, une grande commémoration grâce à la chorale des élèves de l'école du Delta.



3. *Inauguration* **TERRAIN SYNTHÉTIQUE**

Pour le plus grand bonheur du club de la Jeunesse Sportive Teichoise, le 3^{ème} terrain de foot de la plaine des sports a été inauguré en novembre dernier.

4. *Festival* **PERLES DE BD**

Carton plein pour cette 17^{ème} édition avec un public toujours au rendez-vous.



5. *Inauguration* **ÉCOLE VAL DES PINS**

Rénovation et extension du groupe scolaire Val des Pins se sont achevées en novembre après un an et demi de travaux.



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU
TEICH SUR LES RÉSEAUX :





6. *Téléthon* **8-9 DÉCEMBRE**

Cette année encore, une belle mobilisation en faveur de l'AFM Téléthon. Merci aux bénévoles !



7. *Concert de Noël* **16 DÉCEMBRE**

L'Ekla nous a offert un moment chaleureux au rythme des instruments et des chants des enfants.



8. *Le repas des Aînés* **16 DÉCEMBRE**

Ambiance festive et conviviale au traditionnel Repas des Aînés organisé par le CCAS. Ce rendez-vous tant attendu a réuni plus de 560 personnes !



Retour en images sur le Village de Noël

L'esprit de Noël s'est emparé de la ville du Teich grâce à la première édition du Village de Noël.

Ce week-end était placé sous le signe de l'émerveillement et la gourmandise afin de ravir petits et grands.

« Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont permis que ce village de Noël soit à la hauteur de mon imagination, et même plus ! Un grand BRAVO aux agents de la Ville du Teich qui ont contribué à cette réussite et fait preuve de beaucoup de créativité pour animer et décorer ce village. Il a été pensé pour que les familles puissent partager un bon moment, que les enfants puissent s'amuser avec un manège gratuit. »

Karine Desmoulin,
MAIRE DU TEICH



1. *Chorale*
DE NOËL



2. *Lancement des*
ILLUMINATIONS

3. *Décoration*
PARTICIPATIVE



4. *Arrivée*
DU PÈRE NOËL



Budget participatif #2

Le budget participatif permet aux Teichoises et aux Teichoïses de proposer des projets qui seront financés grâce à une partie du budget d'investissement de la Ville prévu lors du prochain vote du budget 2024.

Les deux projets retenus grâce à vos votes lors de la première édition sont ceux de Madame Séverine Gaudot et Monsieur Alain Fiquet avec la plantation d'arbres fruitiers au cœur de notre ville (page 8). Nous retrouvons également celui porté par Mesdames Claire Dupart, Annie Perrot, May Cheung, Cécile Grandsard et Aude Abadie avec la réalisation d'une aire de jeux inclusive. Félicitations à ces porteurs de projets !

Pour rappel, ils ont vocation à servir l'intérêt général et profiter au plus grand nombre. Ils peuvent porter sur le cadre de vie, l'environnement, le patrimoine, la jeunesse, la culture, la cohésion sociale, la solidarité, la mobilité, le sport... et doivent s'inscrire dans le champ des compétences de la commune.

Tous les habitants du Teich peuvent concourir, seuls ou en groupe (association, groupe de voisins etc.) sans limite d'âge.

Pour les enfants mineurs, le dépôt d'un dossier nécessite une autorisation parentale. Nous vous espérons nombreux à participer à cette nouvelle édition du Budget participatif qui **financera vos projets**.

UNE NOUVELLE CAMPAGNE SERA LANCÉE PROCHAINEMENT, ALORS TENEZ-VOUS PRÊT !



Nouveaux tarifs DE LA RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE

Le Conseil Municipal a voté le 15 décembre dernier en faveur d'un tarif avantageux pour les Teichoïses. Il est en vigueur depuis le 1^{er} janvier :

- 5 € pour tous les habitants du Teich (sur présentation d'un justificatif de domicile).
- Forfait 30 € pour les familles (2 adultes et 2 enfants).

NOUVEAUX HORAIRES DE JANVIER À MARS :

- La Réserve est ouverte de 10h à 18h du 1^{er} janvier au 31 mars 2024.
- Compter 3h à 4h de visite pour le grand parcours.

PLUS D'INFOS SUR
RESERVE-ORNITHOLOGIQUE-DU-TEICH.COM
ET SUR LES RÉSEAUX :



Biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi AGECL.

La COBAS déploiera donc sur le premier semestre 2024 des dispositifs différents si vous habitez en maison individuelle ou en appartement.

DE QUELS DÉCHETS PARLE-T-ON ?

Les biodéchets, ce sont les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc « déchets verts » et les déchets alimentaires (restes de repas ou de préparation de repas, produits périmés non-consommés).

PLUS D'INFOS SUR WWW.AGGLO-COBAS.FR

Le point sur les aménagements



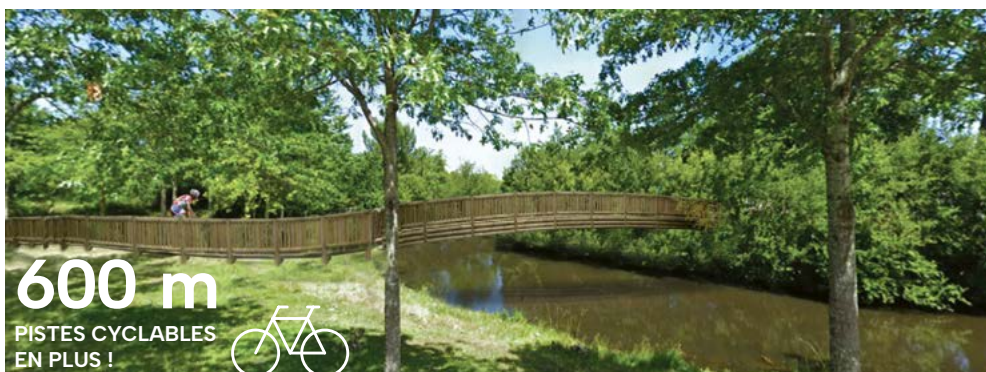
PLATEAU RALENTISSEUR AVENUE DE LA CÔTE D'ARGENT

Les Villes du Teich et de Gujan-Mestras ont signé une convention pour aménager l'intersection dangereuse par un plateau ralentisseur entre l'Avenue de la Côte d'Argent et l'Allée de Canteranne. Ce projet de co-financement vise à sécuriser cet axe très fréquenté.



ALLÉE DU TEYCHAN

Les travaux d'aménagement sont presque terminés après quelques reports en raison des intempéries météorologiques.



600 m
PISTES CYCLABLES
EN PLUS !

PISTE CYCLABLE RUE DU PORT

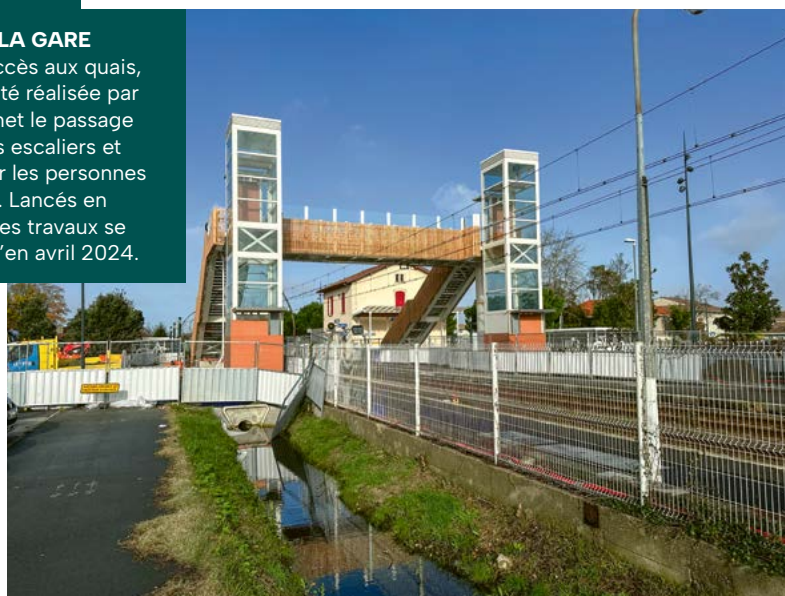
La Ville poursuit son maillage de pistes cyclables en lien avec la COBAS. La création d'une passerelle est en cours pour rejoindre la piste existante.



Création 2024

PASSERELLE DE LA GARE

Pour sécuriser l'accès aux quais, une passerelle a été réalisée par la SNCF. Elle permet le passage en lieu sûr par des escaliers et un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. Lancés en novembre 2023, les travaux se poursuivent jusqu'en avril 2024.



UN DES PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF #1 VA PORTER SES FRUITS !

Une vingtaine d'arbres fruitiers seront plantés en février par les apprentis du CFA du Teich de la section « Horticulture et Paysagiste ». Ils seront chargés de leur entretien tout au long de l'année. Découvrez ces fruitiers Allée du Teychan, des Mesanges et du Burgat.

La nature au cœur des enjeux *de la politique de la Ville*

Le Teich a toujours voulu préserver la nature en ville. La Réserve Ornithologique, le sentier du littoral, l'aménagement des bords de la Leyre, les parcs publics du Port et de Camps offrent des espaces de respiration à tous les habitants, notamment ceux qui n'ont pas la chance de posséder un jardin. Bientôt, c'est le futur parc de l'Ekla qui amplifiera cet attrait et embellira notre cadre de vie.

LIEUX DE VIE ET DE PARTAGE

Trois parcs publics, c'est encore mieux !

Plus que de simples haltes naturelles, les parcs sont aussi des lieux de détente, de pratique sportive et de mixité sociale. Ils sont des lieux de vie et de partage.

Le Parc du Port

Le parc du Port, débuté en 2019 et dont la 3^{ème} phase s'est achevée en 2023, est le plus emblématique de cet effort pour maintenir la nature en ville. Sur plus de 9 ha, il crée une continuité entre le centre-ville et le port. Il y a quelques années encore, on ne trouvait là que des parcelles en friches... Petit à petit, la municipalité les a rachetées et a rasé les bâtiments délabrés. L'endroit a été totalement repensé et renaturé. « Dans le secteur du port, 15 hectares étaient constructibles. Nous avons fait le choix d'y créer un parc public pour les familles et de rendre inconstruc- tibles 12,5 hectares sur 15 dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme adopté l'an dernier » rappelle Madame la Maire. Ainsi, des essences locales adaptées aux zones humides et 100 arbres ont été plantés, des jeux pour les jeunes, des tables



TÉMOIGNAGE

PARC DU PORT



Diane Renault.

JEUNE MÈRE DE FAMILLE, JOGGEUSE INVÉTÉRÉE ET QUI A LA CHANCE D'HABITER À 800 M DU PORT

« UN MOYEN DE SE RECONNECTER À LA NATURE »

« À pied, en poussette, en vélo, l'accès est très facile. Les aménagements en bois pour les sportifs sont parfaits : on peut s'y échauffer ou s'y amuser. Avant d'être enceinte, je venais courir ici. Je m'y suis baladée tranquillement jusqu'au 9^e mois et maintenant, j'y amène mon petit d'un an et demi qui profite des jeux de son âge tandis que j'échange avec d'autres parents. Un parc, c'est de la détente et des rencontres, et c'est même plus que cela : un moyen de se reconnecter à la nature. Le Teich est l'une des rares villes selon moi à faire autant d'efforts pour conserver ce lien. C'est sa signature ! »



PARC DE CAMPS



de pique-nique, des points de détente ont été installés, tandis que les platelages en bois qui serpentent dans la nature sont accessibles aux piétons, aux poussettes et aux fauteuils. Il suffit de venir un dimanche aux abords du pont de singe ou du mur d'escalade pour constater que les Teichoises et Teichoises de tous âges se sont emparés des lieux. Et l'on ne compte plus le nombre de selfies réalisés sur les deux pontons qui s'avancent sur la Leyre ! L'été, la baignade aménagée avec un accès stabilisé en béton, des douches, des vestiaires et des bancs sous les arbres est une oasis à deux pas de la ville.

Parc de Camps : des jeux inclusifs au milieu des arbres

À l'opposé du parc du Port, dans le quartier de Camps, une carrière de sable avait été creusée, à l'occasion des travaux de construction de la voie rapide. Un lac artificiel y avait été aménagé. Nous avons pensé qu'il fallait pousser l'idée plus loin et créer un parc dédié à la détente et la promenade. Un boulo-drome, des tables de pique-nique, des bancs et un éclairage solaire équipent donc ce parc que la mairie a récemment doté de jeux inclusifs :

PERSPECTIVE AÉRIENNE
DU FUTUR PARC DE L'ECLA

Et au milieu, le parc de l'ECLA...

En zone urbaine, la situation est différente. La municipalité ne possède pas toujours le foncier et doit donc l'acheter afin de concrétiser un espace vert. C'est ce qu'elle a fait pour implanter le futur parc de « l'Ekla » : une parcelle boisée autour de la médiathèque. Sur ce terrain de 6000 m², acquis il y a quelques années, la Ville a créé un terrain multisport, des aires de fitness et de jeux pour les enfants, des cheminements doux et un parking de 26 places (dont 2 PMR), le tout en conservant 80 % des arbres existants. Cette volonté a d'ailleurs été clairement exprimée par Madame la Maire lors de la réunion d'information sur le projet le 15 novembre dernier.

L'idée est donc de préserver un poumon vert en cœur de ville, dans un quartier résidentiel, pour des familles qui ne possèdent pas de jardin. Mais ce 3^e parc teichois, à proximité des commerces et du centre commercial, du collège et de l'école Val des Pins, s'adresse aussi aux jeunes et les invite à se dépenser sur l'aire multisports. Ils pourront faire leurs premières tractions au printemps 2024 !

CADRE DE VIE

Un parc „ c'est une proposition de vie meilleure

3 questions à Karine Desmoulin, Maire du Teich



Pourquoi continuer de créer des parcs dans une ville déjà très arborée ?

Il n'a jamais été aussi important de conserver des espaces boisés. Même s'il est vrai que le Teich est une ville avec plus de 90% d'espaces naturels, les parcs permettent à la fois de créer en zone urbaine des îlots de fraîcheur en prévision des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes, et de maîtriser notre urbanisme alors que l'État nous pousse à densifier pour limiter l'étalement urbain.

Quelle est la volonté politique à l'origine du parc de l'Ekla ?

En termes de superficie, le parc du Port est vaste. C'est le plus important et le plus fréquenté sur la commune, mais je souhaitais que les Teichoises et Teichois puissent aussi profiter d'un espace de respiration au sud de la commune. Avec le parc de l'Ekla, nous avons fait un choix clair : préserver un espace boisé plutôt que de créer de nouveaux logements et des bâtiments commerciaux. Lors de la réunion publique, nous avons pu expliquer ce projet à la population à qui nous avons montré les plans. Chaque arbre a été identifié et nous créerons les aménagements le plus sobrement possible, en conservant un maximum de sujets. Je veux que tous nos parcs soient accessibles à pied et à vélo via les pistes. Chaque habitant doit pouvoir s'évader à proximité de chez lui.



PERSPECTIVE 3D DU FUTUR PARC DE L'EKLA

Au-delà d'un espace de verdure, que propose un parc ?

Il me semble que dans le contexte socio-économique actuel, nous sommes invités à repenser nos vies en équilibrant davantage les temps de travail et les temps pour soi. De plus en plus d'actifs ont fait le choix du télétravail, par exemple. Il est important que les

villes s'adaptent à cette évolution. Un parc, c'est une proposition de vie meilleure. Un lieu ouvert, gratuit, où l'on peut se reposer ou se dépenser, mais aussi créer du lien, vivre ensemble. Pouvoir poser la voiture et profiter de la nature, avec un accès à tous les services, c'est un privilège. Et au Teich, les privilèges sont partagés par le plus grand nombre.

Des crastes dans la ville

L'ensemble des communes du Bassin d'Arcachon ont fait le choix de privilégier ce drainage naturel qui permet l'absorption des eaux pluviales.

Une craste qu'est-ce que c'est ?

C'est un fossé, généralement creusé dans le sable permettant la circulation de l'eau de l'amont vers l'aval. C'est un terme régional propre aux Landes de Gascogne. Elles favorisent l'épuration naturelle des eaux en surface et l'infiltration en saison favorable avant de se retrouver dans le Bassin d'Arcachon. **Aucune canalisation ne pourra remplacer ce réseau naturel de drainage.**

Une craste ou fossé traverse ma propriété, qui doit l'entretenir ?

C'est à chaque propriétaire riverain d'entretenir sa craste, la Ville et le SIBA entretiennent les crastes qui se situent uniquement sur le domaine public.

Lorsque la craste est située sur la limite de deux propriétés privées, les deux propriétaires sont chargés d'entretenir leur berge et la moitié de la craste. Dans les cas où elle passe entièrement par un terrain privé, le particulier a en charge l'entretien de la craste dans son intégralité.

En cas de défaut d'entretien, que se passe-t-il ?

Ce mauvais entretien entraîne des inondations et favorise également la trop grande prolifération de moustiques. Si la craste est bouchée, le niveau d'eau remonte.

Pour plus d'informations, retrouvez plus d'informations sur le document dédié sur le site du SIBA.



FLASHEZ CE QR CODE POUR PLUS D'INFORMATIONS EN LIGNE

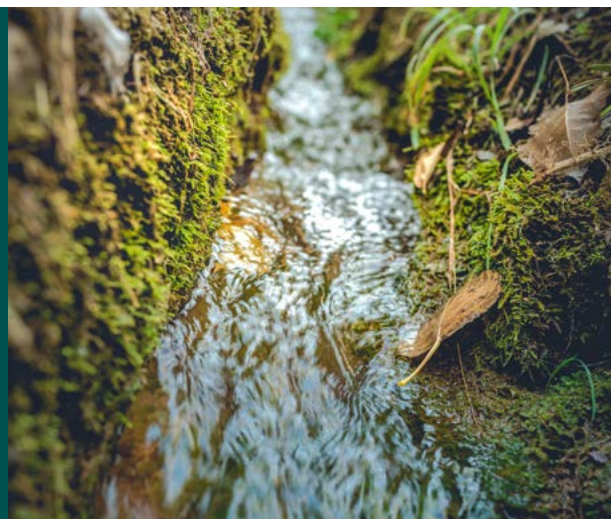
LES BONS GESTES :

2 fois/ an :

Ramassez les déchets qui tombent dans les fossés (feuilles mortes, branches d'arbres, détritus...). Ils viennent s'accumuler au fur et à mesure de l'année et sont susceptibles de boucher les crastes si l'entretien n'est pas régulier.

1 fois/ an

Fauchez les plantes qui ont poussé durant l'année afin de faciliter le passage de l'eau et donc l'écoulement. **Attention** à ne pas utiliser de produits dangereux (pesticides) pour l'environnement car ces eaux vont converger vers le Bassin d'Arcachon.



Les colis de Noël à domicile : une attention pour nos seniors

Cette année, les seniors de + de 80 ans qui n'ont pas pu se rendre au repas des Aînés ont bénéficié d'un savoureux panier gourmand afin de profiter des fêtes de fin d'année.



280
colis
distribués

Cette démarche solidaire portée par Madame Fressaix, Adjointe chargée de la Solidarité et des Seniors, Vice-présidente du CCAS a permis encore cette année de favoriser le lien social auprès des personnes âgées. Ce fut l'occasion pour Madame la Maire de partager un moment privilégié avec les aînés. Une visite surprise, des sourires et des vœux échangés pour le plaisir de tous.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les équipes du CCAS organisent ce portage de colis. Ainsi, les élus rendent visite aux bénéficiaires qui n'ont pas pu assister au Repas des Aînés.



LE VILLAGE DE NOËL

Dans les coulisses de Noël

À l'approche des fêtes de fin d'année, les services municipaux se sont mobilisés pour réaliser le premier Village de Noël du Teich.

CONFECTION DU TRAÎNEAU À L'ESPACE JEUNES
SOUS L'ŒIL ATTENTIF DE CHARLES CHEUTIN



DEBORAH REIS, RESPONSABLE ALSH
MATERNEL DE LA VILLE DU TEICH



NATHANAEL BEAUVERGER, ANIMATEUR
CENTRE DE LOISIRS ET LAETITIA CREMIER,
RÉFÉRENTE ET CHARGÉE DE MISSIONS AUPRÈS
DES CENTRES DE LOISIRS



THOMAS BRIQUET, ANIMATEUR
CENTRE DE LOISIRS



INSTALLATION DU SAPIN SUR LA PLACE DU SOUVENIR

Les agents des services techniques ont contribué à l'embellissement de la ville en cette période de fêtes de fin d'année.

Montage du sapin, mise en place du village de Noël, guirlandes à LED lumineuses dans les rues, grâce à leur investissement, nous avons profité de la magie de Noël.

La Municipalité, fidèle à ses valeurs environnementales, a fait le choix de réduire sa consommation énergétique en réduisant la période des éclairages publics.

L'implication des animateurs des centres de loisirs, du périscolaire mais

aussi des enfants nous ont permis de vivre un moment animé et coloré.

La chorale et les animations ludiques présentes au sein de la salle publique ont rythmé la journée du samedi.

L'Espace jeunes, a quant à lui réalisé le superbe traineau de Noël situé à l'entrée du Village et ce, à partir d'objets de récupération.

L'ensemble des décorations a sans aucun doute magnifié le Village de Noël.

Un grand merci aux Teichoises et Teichoises d'avoir répondu présents.



ERIKA GJATA, ANIMATRICE DE CENTRE DE LOISIRS ET LES ENFANTS
PRÉPARENT LA DÉCORATION DU VILLAGE DE NOËL

MÉDIATHÈQUE

1 carte

4 médiathèques

Depuis le 17 novembre 2023, une carte unique existe pour les 4 médiathèques du Bassin d'Arcachon Sud (Arcachon, La Teste de Buch, Gujan-Mestras et Le Teich) !

Développer la lecture publique et faciliter son accès sur le territoire de l'Agglo, c'est l'objectif de « **la carte Réseau** » valable dans les 4 médiathèques.

Vous adhérez désormais au réseau des médiathèques et non plus seulement à la médiathèque L'EKLA du Teich. Grâce à cette carte, vous pouvez emprunter entre **10 et 15 documents par médiathèque pour une durée d'1 mois**.

Vous pouvez ainsi profiter d'une offre globale élargie à plus de 135 000 livres, DVD, CD, jeux vidéos, magazines, en vous déplaçant de médiathèque en médiathèque.

Les documents doivent être rendus dans la médiathèque où ils ont été empruntés. Des boîtes de retours sont à votre disposition 24h/24, 7j/7.

Un accès simplifié au portail en ligne

Grâce aux identifiants donnés au moment de votre inscription, connectez-vous à votre espace pour :

- Consulter le catalogue des 4 médiathèques de la COBAS,
- Réserver et retirer votre document dans la médiathèque où il se trouve,
- Prolonger en ligne le prêt de vos documents si vous êtes déjà inscrit dans l'une des médiathèques,
- Suivre l'actualité des médiathèques du réseau : agenda culturel, nouveautés, sélections thématiques...

Un accès aux ressources numériques de BiblioGironde

Des magazines, des contes, des films, des documentaires, de la musique, des jeux... en ligne !



Comment obtenir sa carte du Réseau des Médiathèques ?

- Contactez directement L'EKLA, 67 rue des pins par 05 57 15 82 18 ou par e-mail : bibliotheque@leteich.fr
- Ou sur www.mediathèques.agglo-cobas.fr

TOUTES LES INFORMATIONS SUR
WWW.MEDIATHEQUES.AGGLO-COBAS.FR



Rénovation des boîtes à livres A BALANOS ET PLACE DE CAMPS

La Ville du Teich remercie une nouvelle fois le Lions Club Biganos Le Teich Mios qui a fait don à la commune de ces 2 boîtes à livres. Celles-ci ont fait l'objet d'une réfection à l'identique, par nos agents des services techniques pour une rénovation suite aux intempéries.

Ce dispositif vient compléter les boîtes à livres installées par la municipalité à l'Espace Jeunes (réalisée par les jeunes fréquentant la structure), au port du Teich et au sein du quartier de Lamothe (réalisée et mise en place par les riverains). Ce maillage du territoire favorise l'accès à la lecture pour tous les teichois.



Vibrez au rythme de l'école de musique

Avec ses de 255 élèves et 15 professeurs, l'école de musique du Teich propose une variété complète d'apprentissage d'instruments et d'ateliers de musique, en sessions individuelles ou collectives. Par ailleurs, régulièrement, l'école de musique propose des auditions et des concerts.

Disciplines proposées en **cours individuels** pour les adultes et les enfants à partir du CE1 :

- | | |
|----------------------|-------------------------------|
| → Accordéon | → Harpe |
| → Batterie | → Piano (pas de cours adulte) |
| → Chant | → Saxophone |
| → Clarinette | → Trombone |
| → Contrebasse | → Trompette |
| → Cornet | → Tuba |
| → Euphonium | → Violon |
| → Flûte Traversière | → Violoncelle |
| → Guitare Classique | → Solfège adulte |
| → Guitare Basse | |
| → Guitare Electrique | |



Disciplines en **cours collectifs** :

- Éveil musical (à partir du CP), formation musicale (obligatoire pour les enfants qui suivent un cours d'instrument)
- Ateliers Vocaux
- Atelier Jazz
- Ateliers Musiques Actuelles
- Orchestre junior en collaboration avec l'école de musique de Gujan-Mestras, Big Band
- Ensemble à Cordes
- Ensemble de Guitares classiques
- Ensemble de saxophones
- Ensemble de cuivres
- Musique de chambre
- Ensemble d'accordéons
- Formation musicale adaptée aux musiques actuelles

La mutualisation des services partagés avec les autres établissements d'enseignement musical de la COBAS permet d'accéder à de nouvelles disciplines et de bénéficier de tarifs avantageux.

Les inscriptions se font dès le mois de juin avec une nouveauté pour la rentrée 2024 : la possibilité de la pré-inscription en ligne, avec un espace internet dédié aux parents permettant notamment le règlement de la cotisation depuis cet espace.

15
professeurs



255
élèves



ALAIN POEYDEBASQUE
OSTRÉICULTEUR

ROMUALD LAPEYRE
ET DAVID DAGORN
GÉRANTS DE LA P'TITE PINTHE

En direct du marché !

Au Teich, le marché est un petit théâtre à ciel ouvert où l'on sent encore battre le pouls du village. Chaque samedi matin depuis 20 ans, on y croise des habitués, des familles, des élus, des aînés qui viennent remplir leur panier, s'informer, échanger, tandis que les commerçants vantent haut et fort les qualités de leurs produits locaux.

l'histoire du marché du Teich est indissociable de celle de la place du Souvenir, que la municipalité a entièrement rénovée en 2003. « Les habitants tenaient beaucoup à avoir un marché » se souvient Didier Thomas, l'actuel Adjoint chargé de la Sécurité, au Port et au Marché, « c'est mon prédécesseur Jean Claude Tasa, qui a rassemblé sur la nouvelle place les marchands dont les activités étaient complémentaires. Et il a donné une teinte alimentaire à ce marché ».

« Mon marché fétiche »

Aujourd'hui, une vingtaine de commerçants déploient leurs étals le samedi de 7h30 à 13h30 : boucher, charcutier, fromager, primeurs... et bien sûr des ostréiculteurs, à l'image d'Alain Poueydebasque, dont la gouaille ravit

les Teichois depuis 2003 : « La fréquentation n'a jamais baissé, même avec l'inflation. Les clients sont fidèles et côté commerçants, on se connaît tous : on casse la croûte ensemble ! Franchement, je propose mes huîtres sur plusieurs places autour du Bassin, mais le Teich, j'y serai toujours : c'est mon marché fétiche ! »

L'été, des vendeurs de vêtements arrivent de bon matin et peuvent compléter l'offre du marché. « Il s'agit de conserver un bon équilibre entre les commerces. », explique Laurent Simon, agent de la Police Municipale et placier.

Le kiosque : un « ambianneur » !

Le kiosque inauguré l'an dernier, situé entre la salle publique et la salle polyvalente, contribue lui aussi à l'ambiance conviviale :

on s'y retrouve pour le petit café matinal ou à l'apéro, alors que les commerçants remballent. Exceptionnellement il peut être déplacé, ce qui était le cas lors du Village de Noël cette année : « Oh pas très loin, précise Didier Thomas. Les commerçants s'installent alors avenue de la gare. Cette configuration toute en longueur changent les habitudes ! Après les fêtes, le marché municipal a repris sa place. »

+ D'INFOS

LETEICH.FR/CULTURE-ET-LOISIRS/
DECOUVRIR-VILLE-TEICH/MARCHES/

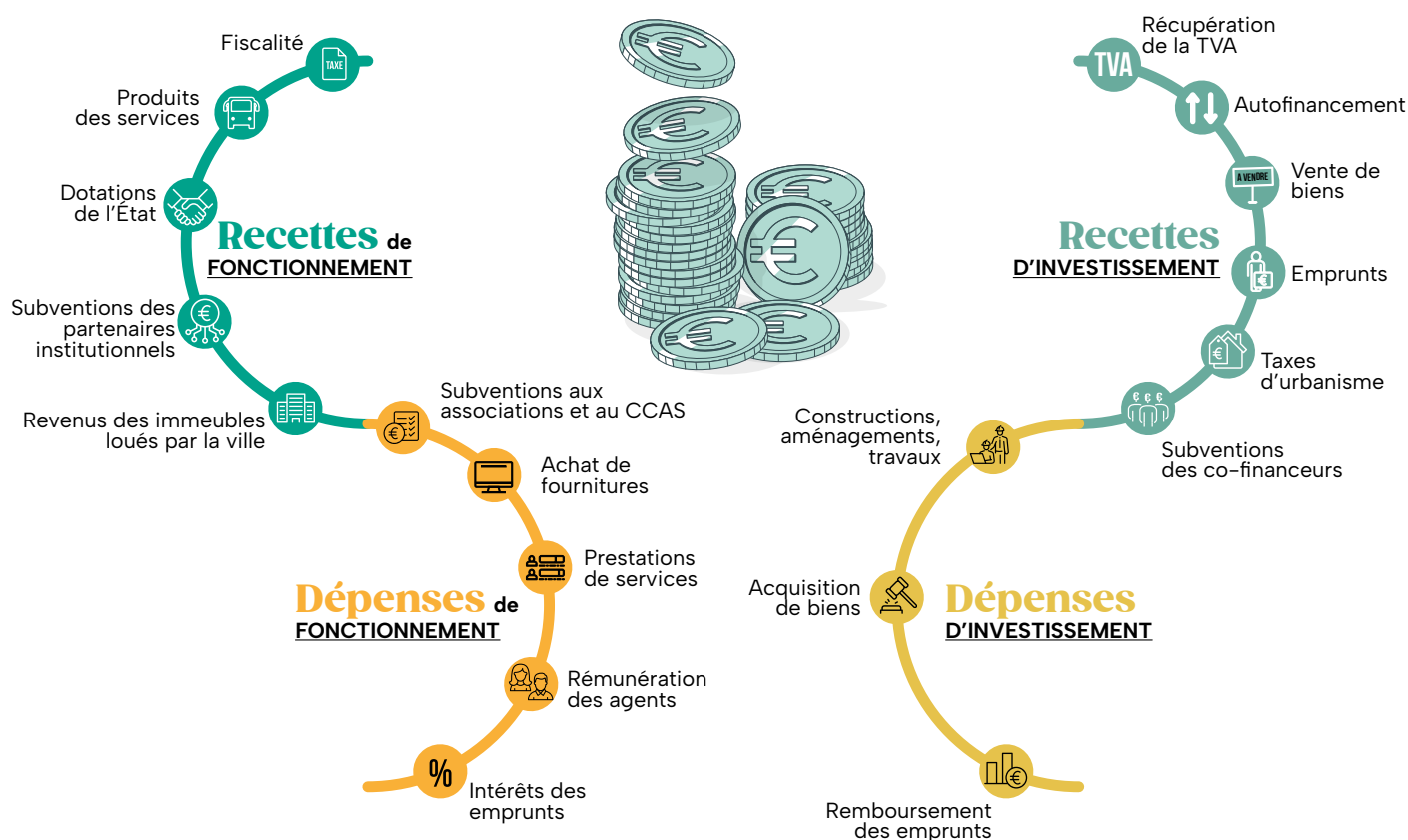
Un budget municipal : Comment ça marche ?

Chaque année, la Ville du Teich vote son budget pour autoriser les dépenses nécessaires au service public et encaisser des recettes. Le budget doit être équilibré et la Ville (contrairement à l'État) ne peut souscrire d'emprunt que pour ses dépenses d'investissement.

Le budget de la Ville sera voté en avril prochain. Il est séparé en deux sections distinctes : le fonctionnement et l'investissement

La Ville s'efforce de disposer, depuis de nombreuses années, d'une gestion saine et rigoureuse de ses finances sans détériorer la qualité du service public et en conservant des objectifs ambitieux en matière d'investissement.

Malgré un contexte économique international marqué par l'inflation et une baisse des dotations de l'État auprès des collectivités, la Ville s'efforcera de maintenir un service public local de proximité pour rendre un service visible, utile et indispensable aux usagers.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les cafés DE LA MAIRE



« Je veux être au plus près des teichoises et des teichoïses, répondre à leurs interrogations, partager avec eux les questions du quotidien pour améliorer notre cadre de vie et échanger sur les projets de la ville ».

Tirés au sort sur les listes électorales, les teichoïses sont invités, accompagnés de leur conjoint/conjointe, en salle du Conseil Municipal de 10h30 à 12h.

Ainsi, un samedi par mois, Madame la Maire répond à toutes les questions posées.

Lors des premiers rendez-vous, les sujets évoqués ont été variés et portaient notamment sur des questions diverses d'urbanisme et de logement, le réseau des eaux pluviales, l'éclairage public, la vitesse excessive des automobilistes, les moustiques, l'aménagement des parcs publics, mais aussi plus précisément des situations au cas par cas. Autant de situations dont Madame la Maire a eu à cœur d'écouter attentivement avant d'y apporter les réponses précises.

Ainsi, chacun a pu s'exprimer et repartir avec des réponses concrètes.

PLUS D'INFOS SUR LETEICH.FR
ET SUR LES RÉSEAUX :



RENCONTRE CITOYENNE

Vos conseillers départementaux à votre écoute



Karine Desmoulin, Maire du Teich et Cédric Pain, Maire de Mios, vos conseillers départementaux du canton de Gujan Mestras vous reçoivent sur leurs communes respectives au Teich et à Mios sur rendez-vous.

Permanence départementale à

- **Gujan Mestras** le 1^{er} mercredi de chaque mois
- **Marcheprime** le 3^e mercredi de chaque mois

Ils sont joignables par téléphone : **05 56 99 33 33** ou au **06 95 67 21 09** et par mails : **k.desmoulin@gironde.fr** et **c.pain@gironde.fr**

Ils répondent à toutes vos questions relatives aux compétences du Département de la Gironde : collège, entretien des routes départementales, services présents au sein de la Maison des Solidarités du Teich...



Une question ?
**ÉCRIVEZ À
VOTRE MAIRE**

Vous pouvez envoyer
un mail directement à
Madame La Maire
d'un simple clic, sur
www.leteich.fr



Janvier

Dimanche 14/01 à 16h

« Être vivant »

Cie au fil du vent - Château
poulailler ambulant
Salle de spectacle
Dès 7 ans - Tarif de 6 à 12 €



Lundi 29/01

Cérémonie des vœux 2024 à la population

Salle Polyvalente

Février

Vendredi 2/02 à 19h30

Apéro-concert Tan2em

Salle de spectacle
Chanson française - Tout public
- Tarif de 3 à 6 €

Dimanche 4/02

Foulées des plaines

Organisées par le Comité
des fêtes
Plaine des sports

Samedi 10/02 à 18h

Concert des musiques actuelles

De l'école de musique
Salle de spectacle
Tout public - Gratuit sur
réservation



Vendredi 16/02 à 20h30

« The bifurcus experience »

David Sire
Seul en scène
Salle de spectacle
Dès 12 ans - Tarif de 6 à 12 €

**Du mardi 27/02
au samedi 9/03**

Exposition « Initiative au féminin »

Par le réseau Initiative au
féminin et dans le cadre
de la quinzaine égalité
femme-homme
Médiathèque et Hall de L'EKLA
Gratuit

Du jeudi 18

au dimanche 21/01

Les 8^e nuits de la lecture

Médiathèque
Programme complet
disponible début janvier

Vendredi 26/01 à 19h

« Le garage à papa »

Cie Passe-montagne
Salle de spectacle
Théâtre - Dès 7 ans
Tarif de 6 à 10 €





Jeudi 29/02 à 10h30

« Blanc flocon »

Cie Roger

Médiathèque

Théâtre d'objets dès 5 ans -

Gratuit sur réservation

Samedi 9/03 à 10h

Carnaval de la Ville

Rassemblement à 10h puis
départ depuis l'espace jeunes
à 10h30.

Mars

Mardi 5/03 à 20h30

« Ada »

Cie les filles de Simone

Médiathèque

Lecture théâtralisée - Dès 13 ans

- dans le cadre de la quinzaine

égalité femme-homme - Gratuit

sur réservation

PLUS D'INFOS SUR LETEICH.FR
ET SUR LES RÉSEAUX :



DANS LE CADRE DU Festival Le Bazar des Mômes À L'EKLA



Mercredi 13/03

à 10h30 et 15h

« Minimal Circus »

Cie La poupée qui brûle

Salle de spectacle

Dès 5 ans - Tarif de 6 à 10 €

Mardi 19/03 à 18h30

« Karl »

Cie Betty Boibrut

Salle de spectacle

Tangram animé - Dès 4 ans

Tarif de 3 à 6 €

Vendredi 22/03 à 20h30

« Épopée »

Cie El Destino

Salle de spectacle

Théâtre en musique, en signes,
en paroles et en dessins - Dès

12 ans - Tarif de 6 à 10 €

Dimanche 17/03 à 15h

« La crise de l'imagination »

Cie Rauxa

Salle de spectacle

Théâtre de geste, acrobatique,

marionnettique - Dès 4 ans

Tarif de 6 à 10 €

PLUS D'INFORMATIONS SUR LA BILLETTERIE DE
L'EKLA ET SUR LE SITE CALAMÉO

-20%
sur votre 1^{ère} facture pour tout contrat
SÉRÉNITÉ

melvéa

L'agence des Services à Domicile
Assistance et Coup de pouce à Domicile

Travaux ménagers - Aide à la toilette, repas, courses
Accompagnement véhiculé - Maintien à domicile
Jardinage



**ÉVALUATION
GRATUITE**



**NOUS
RECRUTONS
AUSSI**

Les + qui font notre différence :

- Une évaluation gratuite de vos besoins à domicile
- Des interventions 7j/7 24h/24
- Une coordination avec vos professionnels de santé
- Aucun frais annexe
- Prise en charge (APA, PCH, mutuelle)
- Aide au montage de votre dossier

50%
de réduction
d'impôts*

Immédiate !

**CHEQUE
EMPLOI
SERVICE
UNIVERSEL**

SI
**services à
la personne**

3 AGENCES : GUJAN, ANDERNOS ET MÉRIGNAC

Gujan-Mestras : 97 bis Cours de Verdun - 05 56 83 76 68 - gujan@melvea.fr

Traitement
anti-lumière bleue offert*



OPTIQUE *Du Delta*

Cc U Express • Le Teich • 05 56 22 61 91  

* voir conditions en magasin

*Les Palets
d'Arcachon*



Entreprise familiale de fabrication de biscuits
SANS COLORANT NI CONSERVATEUR

Palets sucrés

*Nature, Cacao, Citron, Orange,
Gingembre, Amandes-Pralines, Chocolat*

Palets salés

*Basilic-Ail
Oignon-Piment d'Espelette
Parmesan-Thym*



4 Rue des Castaings - Le Teich
07 83 04 84 36 - lespaletsdarcachon@gmail.com



*Remise - 25% toute l'année
pour les moins de 25 ans*
hors promos, packs et forfaits épilation définitive

**Épilation
à la cire au miel (bio)**
Épilation définitive au laser
(règlement jusqu'à 10x sans frais)

Soins visage Soskin
laboratoire dermatologique

Soins visage et corps
Laboratoire Guérande
bio certifié Ecocert

Soins bronzant
vegan et sans paraben



* offre valable jusqu'au 31 mars 2024

69 avenue de la Côte d'Argent • Le Teich • 05 56 66 59 80

douceursbassin-institutdebeaute.fr
douceursbassin@gmail.com •  Douceurs Bassin •  douceursbassin